



Une activité dynamisée par des objectifs de conquête

Au 30 juin 2006	Md€	Évolution sur un an
Collecte	12 920	+ 6,2 %
Crédits	8 062	+ 16,9 %

Dynamisée par ses objectifs de conquête, au cœur d'un territoire à fort potentiel, la Caisse Régionale Alpes Provence (05, 13 et 84) enregistre au premier semestre une activité particulièrement soutenue. Celle-ci progresse dans l'ensemble des compartiments collecte et crédits, avec notamment, des performances remarquables en crédits habitat (+23,01% en encours depuis juin 2005). La collecte monétaire connaît également une progression significative (+18,3% en un an). L'équipement des clients, à l'instar des produits d'assurance (16 576 nouveaux contrats I.A.R.D. depuis le 1er janvier 2006), apporte une contribution de plus en plus importante à la croissance des résultats.

Une progression des résultats financiers conforme aux prévisions

Au 30 juin 2006	M€	Évolution sur un an
Produit Net Bancaire	203,5	+ 5,6%
Charges de fonctionnement	106,9	+ 3,1%
Résultat Brut d'exploitation	96,6	+ 8,5%
Résultat Net Social	54,9	+ 11,4%

Le Produit Net Bancaire atteint 203,5 millions d'euros, en hausse de +5,6% sur un an. Cette évolution s'explique principalement par la croissance de l'équipement de la clientèle, conséquence directe de la conquête de nouveaux clients.

La progression des charges de fonctionnement (+ 3,1%) est conforme aux prévisions. Le taux de créances douteuses et litigieuses est stable à 2,2% des encours, avec un taux de provisionnement satisfaisant.

Le résultat net social après impôts atteint près de 55 millions d'euros en croissance de 11,4%.

Le Certificat Coopératif d'Investissement (CCI)

Les performances de la Caisse Régionale s'expriment dans l'évolution très favorable de son Certificat Coopératif d'Investissement : le coupon versé en 2006 progresse de 8,1% à 3,35 euros par titre, et le cours s'établit au 30 juin à 128,30 euros, en progression de 19,1% par rapport au 31/12/2005.

Banquier et Assureur, leader de son territoire

Ces résultats semestriels traduisent la pertinence du plan à moyen terme engagé en 2005. Ainsi l'objectif d'être leader en part de marché crédits à l'habitat a d'ores et déjà été atteint.

Pour renforcer sa politique de conquête, la Caisse Régionale poursuit son programme d'investissement et d'ouverture de nouvelles agences. Depuis le 1er janvier, trois ouvertures ont été réalisées et cinq autres sont programmées d'ici la fin de l'année.

Ces investissements doivent permettre d'atteindre l'objectif d'un Provençal sur trois, client du Crédit Agricole Alpes Provence à l'horizon 2015. Le développement de l'offre notamment en assurances, l'optimisation de tous les canaux de distribution (agence, internet, téléphone...) et le renforcement permanent de la compétence des collaborateurs sont les principaux moteurs au service de cette ambition.

